



Paris, février 2017

# 8 mars 2017 Journée de lutte pour les droits des femmes

## En grève et dans la rue pour nos droits

Les inégalités entre les femmes et les hommes sont désormais mieux identifiées. Les luttes féministes ont permis leur interdiction légale. Et pourtant elles perdurent. Le paradoxe est là : inacceptables dans les textes, les inégalités restent tolérées au quotidien.

### Au travail

Les premières lois françaises sur l'égalité professionnelle ont plus de 40 ans. Et pourtant ! Tous temps de travail confondus, les femmes touchent au total un salaire 25,7 % moins élevé que celui des hommes ou, dit autrement, les hommes gagnent 34,6 % de plus que les femmes. Pour des temps complets, c'est 16,3 % de moins et à poste et expérience équivalents, les femmes touchent 12,8 % de moins. Plus on s'élève dans la hiérarchie des salaires, plus les écarts sont grands.

### A la maison

Les inégalités salariales ne viennent pas de nulle part. Elles trouvent pour partie leur source dans la répartition inégale des tâches domestiques. L'arrivée d'un enfant est souvent l'heure du choix pour les femmes : au vu des organisations de travail, l'articulation vie privée / vie professionnelle est tout simplement intenable. Et au moment où les carrières des hommes décollent, celles des femmes stagnent voire régressent (temps partiels) ou s'arrêtent (congés parentaux).

Les tâches domestiques restent dévolues très majoritairement aux femmes et les écarts entre femmes et hommes évoluent très lentement (notamment sur le ménage et le soin aux enfants où les femmes en font deux fois plus que les hommes).



### Les violences faites aux femmes

Les violences faites aux femmes peuvent prendre plusieurs formes : physiques, psychologiques, sexuelles, financières, administratives... Et on les retrouve dans toutes les sphères de la société : à la maison, au travail, dans la rue ou dans les transports, au sport, dans les milieux associatifs ou militants. Contrairement aux idées reçues, toutes les catégories sociales sont touchées et appartenir aux classes supérieures ne protège pas les femmes des violences intra-familiales ou exercées au travail.

Pour rappel, 85 000 femmes sont victimes de viol en France chaque année; 126 femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint (ou ex conjoint, petit ami) en 2016; un quart des agressions sexuelles ont lieu au travail; 80 % des femmes salariées déclarent travailler dans une ambiance sexiste; 87 % des femmes utilisant régulièrement les transports en commun disent avoir été victimes de harcèlement et/ou d'agression... Ces chiffres qui font froid dans le dos sont constants année après année

## Le 8 mars : mettons-nous en grève et manifestons

Tous ces chiffres ne sont pas une fatalité. Il appartient aux femmes de s'organiser et de se saisir du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, pour exprimer leurs revendications et être en grève. Partout dans le monde des femmes s'organisent et luttent pour leurs droits : en Pologne pour le droit à l'avortement, en Russie contre la loi dépénalisant les violences conjugales, en Islande pour l'égalité salariale, en Amérique latine contre les féminicides et les violences...

**Saisissons-nous de cette journée pour visibiliser nos revendications et nos luttes !**

# A La Poste, toutes les raisons de faire grève

Contrairement à l'auto satisfecit de nos dirigeants sur la question de l'égalité professionnelle entre les postières et les postiers, on est encore loin de l'égalité à La Poste.

## Le sexisme bien présent dans nos services...

Et oui, malgré l'interdiction du sexisme en entreprise (depuis peu dans le Code du Travail), les propos et comportements sexistes restent tolérés dans pas mal de bureaux et services. On ne compte plus les remarques sur le physique, les allusions sexuelles, les blagues graveleuses... et tout ceci sous le regard bienveillant de certains managers qui n'y voient que de l'humour. Sauf que ces situations peuvent être extrêmement mal vécues par celles (et parfois ceux) qui les subissent ou y assistent. Elles deviennent alors génératrices de souffrance et de mal-être même quand les personnes concernées ne disent rien, voire semblent s'en amuser autant que l'auteur !

## ... Les violences sexistes aussi

On a beau être dans une entreprise qui dit prôner la tolérance zéro en matière de harcèlement sexuel, cela n'empêche qu'il continue de sévir, parfois même au vu de tout le monde sans aucune réaction. Et quand il est dénoncé, c'est la victime qui est sortie du service et le harceleur qui est maintenu dans son poste (sous prétexte de présomption d'innocence). Ce dernier peut alors continuer de harceler et au passage mettre la pression à celles et ceux qui voudraient témoigner de ses agissements quand une enquête est diligentée ! La procédure est exactement la même en matière d'agression sexuelle. En bref c'est la double peine pour les victimes !

## Des organisations du travail qui pénalisent les femmes

Réorganisation après réorganisation, l'articulation entre vie privée et vie professionnelle est rendue de plus en plus difficile, notamment pour les postières sur qui reposent (comme partout ailleurs !) l'essentiel du travail domestique.

Que ce soit au Courrier avec le schéma industriel, au Réseau avec MRM, aux chèques avec Excello ou dans les services support (refonte et suppressions d'emplois à la pelle), l'objectif est le même : optimiser les bénéfices et tant pis pour le personnel qui se retrouve à gérer un véritable casse-tête. Entre les changements d'horaires, de sites, les suppressions de postes, c'est toute une organisation de vie qu'il faut repenser. Pas étonnant que le nombre de temps partiels choisis (en réalité souvent contraints vu l'impossibilité de tout articuler) ne baisse pas et que les femmes hésitent longuement avant de postuler à des postes de responsabilité au vu des exigences de disponibilité qui sont imposées. Et ce ne sont pas les accords proposés (distri, réseau, centres financiers) qui vont amélio-

rer les choses. Au contraire ! Cela n'empêche pas les signataires de ces accords d'avoir paraphé celui portant sur l'égalité professionnelle à La Poste en 2015. On n'est plus à une contradiction près !

## Les familles monoparentales, on en parle ?

A La Poste, comme ailleurs, les familles monoparentales ont majoritairement à leur tête une femme. Plutôt que d'en tenir compte La Poste préfère l'ignorer et ne propose aucune mesure concrète considérant qu'il s'agit de la vie privée. Pourtant des actions pourraient être menées pour faciliter l'articulation vie privée / vie professionnelle des agents dans cette situation. Sur le plan financier, par exemple, avec un abondement du Complément pour Charge de Famille, une aide spécifique au logement ou encore une revalorisation conséquente des aides à la garde d'enfant. Cela pourrait passer également par un abondement du nombre de jours de congés, une augmentation d'ASA enfants malades en fonction des situations. Et évidemment les études d'impact présentées dans les CHSCT lors des réorganisations devraient obligatoirement contenir des indicateurs sur cet aspect !

## Les carrières des postières : un vrai sujet !

Avec 46 % de femmes parmi l'encadrement (à partir de la classe III), La Poste fait figure de bonne élève comparativement aux autres entreprises et administrations françaises. Pourtant à y regarder de plus près, tout n'est pas si idyllique !

En effet, le terme de cadre à La Poste couvre des fonctions très différentes les unes des autres : les cadres fonctionnels (conseiller-ères bancaires, assistant-es sociaux-ales, services RH, informaticien-nes) et les cadres opérationnels (en situation de management)... avec évidemment des perspectives de carrière inégales ! Or à La Poste, une majorité des cadres fonctionnel-es sont des femmes quand les postes opérationnels sont occupés majoritairement par des hommes. Et plus l'on monte dans la hiérarchie, plus le phénomène s'accroît.

## Nul n'est censé ignorer nos droits, y compris à La Poste !

**SUD PTT a déposé un préavis de grève pour le 8 mars, sur l'ensemble des services.**

**Nous appelons les postières à être massivement en grève et à participer aux actions et manifestations qui auront lieu ce jour-là sur tout le territoire !**